



**DEMANDE DE PERMISSION DE  
STATIONNEMENT POUR  
UN ÉCHAFAUDAGE**

**CHAQUE DEMANDE EST SOUMISE À RÉUNION AVEC L'AGENT INSTRUCTEUR**

**DÉLAI DE TRAITEMENT DE 4 SEMAINES MINIMUM À COMPTER DU RENDEZ-VOUS AVEC LE SERVICE. TOUTE DÉCLARATION ERRONÉE OU INCOMPLÈTE ANNULERA LE TRAITEMENT ET LE SUIVI DE LA DEMANDE D'ARRÊTÉ MUNICIPAL**

**Le demandeur/exécutant (payeur de la redevance) :**

Nom : ..... Prénom : .....  
Dénomination : ..... Représenté par : .....  
N° de SIRET ou SIREN\* : .....

**\*JOINDRE OBLIGATOIREMENT UN EXTRAIT DE KBIS OU UNE PIÈCE D'IDENTITÉ**

Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....  
.....

Code Postal : ..... Localité : .....

Téléphone : .....

Courriel\* : ..... @ .....

**\*LETTRES CAPITALES**

**Le bénéficiaire :**

Nom : ..... Prénom : .....  
Dénomination : ..... Représenté par : .....  
Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....  
.....

Code Postal : ..... Localité : .....

Téléphone : .....

Courriel\* : ..... @ .....

**\*LETTRES CAPITALES**

**Localisation du site concerné par la demande :**

Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....  
.....

Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....  
.....

**Nature de l'intervention ou des travaux :**

Prolongation de l'arrêté municipal n°.....  
.....  
.....  
.....

Longueur de l'installation : ..... ml

Largeur de l'installation : ..... m<sup>2</sup>

Référence du PC/DP\* : .....

**DOCUMENT D'URBANISME ANTERIEUR (DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX OU PERMIS DE CONSTRUIRE)**

**Date(s) et horaires :**

Début : ..... Fin : .....  
De ..... h ..... à ..... h .....

**Pièces jointes à la demande (obligatoire) :**

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté doit être accompagnée d'un dossier comprenant :

- Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée aux usagers
- Un schéma de signalisation et de balisage

**Dispositions :****Le demandeur/exécutant s'engage à respecter les dispositions suivantes :**

- Avoir une autorisation d'urbanisme préalable,
- Ne pas excéder la durée des travaux ou dans le cas contraire demander une prolongation,
- Procéder à la mise en sécurité de l'installation,
- Maintenir la propreté,
- Eclairer l'installation de nuit, conformément aux règlements de police,
- Assurer la circulation des piétons en laissant un passage réglementé et sécurisé,
- Respecter l'emplacement de stationnement autorisé,
- Réparer, aux frais du permissionnaire, toute dégradation du domaine public (revêtement du trottoir, reprise des bordures, des caniveaux etc...),
- Prendre en permanence toutes les précautions nécessaires pour éviter tout accident dont il demeure responsable,
- Installation d'un filet de protection autour de l'échafaudage,
- Installation de protection aux pieds de l'échafaudage,
- Mise en place d'une bâche en cas de nettoyage à haute pression,
- Faire une demande écrite au service Planification Infrastructures en cas de modification de l'occupation du domaine public.
- Le demandeur/exécutant devra s'acquitter des droits de voirie afférents à l'occupation du domaine public, au tarif annuel en vigueur,
- Un forfait sera réclamé pour toute ouverture et suivi de dossier,
- Toute fraction d'unité, de temps ou de mesure sera comptée pour un entier.

J'atteste l'exactitude des informations fournies, d'avoir pris connaissance de mes obligations et m'engage à régler les droits de voirie

Fait à ..... Le .....

**Tampon de l'entreprise :**

**Signature :**

